



MAIRIE DE SAINT-PREST

A Saint Prest, le 20 septembre 2023

CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convié/e à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** prévue Mairie le :

MARDI 26 SEPTEMBRE 2023
A 20h30

L'ordre du jour est le suivant :

- I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 JUIN 2023
- II. DECISIONS DU MAIRE- DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER
- III. DELIBERATIONS
 1. AFFAIRES GÉNÉRALES
 - CHARTRES AMENAGEMENT – Projet CRAC 2022 – Cœur de village
 - CHARTRES AMENAGEMENT – Projet CRAC 2022 – Les Hauts du Château
 - CHARTRES AMENAGEMENT – Concession d'aménagement - Les hauts du Château - Avenant 2
 - CHARTRES AMENAGEMENT – Les Hauts de Château - Convention de subvention contre remise de l'équipement public d'assainissement entre la commune de Saint-Prest, la communauté d'agglomération Chartres métropole et la SPL Chartres aménagement
 - CHARTRES AMENAGEMENT - Clôture de l'opération d'aménagement Crève-Cœur – Résiliation anticipée de la concession d'aménagement n°2014/10144 conclue avec Chartres aménagement
 - CHARTRES METROPOLE – Charte de non concurrence en terme de démographie médicale sur le territoire de l'agglomération
 - CHARTRES METROPOLE – Adhésion à la convention de groupement de commande pour la fourniture et distribution d'électricité de puissance supérieure à 36 kVA – Autorisation
 - CHARTRES METROPOLE - Adhésion à la convention de groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et prestations et services associés – Autorisation
 - CONSEIL DEPARTEMENTAL – Déclassement de la RD 133 – Reclassement dans les voiries communales
 - CONSEIL DEPARTEMENTAL – Déclassement de la RD 327/3 – Reclassement dans les voiries communales

2. PATRIMOINE

- Vente de parcelles non bâties à CHARTRES METROPOLE
- Cession de la parcelle ZI 281 A MME RICHARD ET M. RENAUX

3. FINANCES

- M57 - Décision modificative n°2
- Expérimentation du Compte Financier Unique

Compte tenu des règles de quorum, je vous remercie de bien vouloir confirmer auprès du pôle administration générale de la Mairie, votre présence ou non à cette séance.

